



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 046/CENI/2023

La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que, dans le cadre des préparatifs des scrutins combinés directs du 20 décembre 2023, elle procède au recrutement du personnel opérationnel temporaire sur toute l'étendue du territoire national suivant le chronogramme ci-après :

- Du 30 août au 04 septembre 2023 : Dépôt des dossiers de candidature ;
- Du 31 août au 06 septembre 2023 : Pré sélection des candidats ;
- Du 11 septembre au 15 septembre 2023 : Test pratique sur ordinateur.

Sont concernées par ce recrutement, les catégories d'agents opérationnels temporaires ci-après :

- Les Formateurs Electoraux Nationaux (FEN) ;
- Les Formateurs Electoraux Provinciaux (FEP) ;
- Les Formateurs Electoraux Territoriaux (FET) ;
- Les Membres des Centres Locaux de Compilation des Résultats (MCLCR) ;
- Les Chefs des Centres de Vote (CCV) ;
- Les Techniciens Informatiques des Centres de Vote (TICV).

Les Formateurs Electoraux Nationaux (FEN) et les Formateurs Electoraux Provinciaux (FEP) déposent leurs dossiers de candidature aux Antennes de la CENI situées aux chefs-lieux de 26 provinces, de 8h30 à 16h30, heures locales, (Cfr. Les Secrétariats Exécutifs Provinciaux, SEP de la CENI).

Les Formateurs Electoraux Territoriaux (FET), les Membres des Centres Locaux de Compilation des Résultats (MCLCR), les Chefs des Centres de Vote (CCV) et les Techniciens Informatiques des Centres de vote (TICV) déposent leurs dossiers de candidature aux Antennes de la CENI situées aux chefs-lieux des territoires et dans les villes, de 8h30 à 16h30, heures locales.

Pour éviter l'engouement devant les Antennes de la CENI, il est vivement recommandé aux candidats de postuler en ligne sur le site officiel de la CENI qui est www.ceni.cd, en cliquant sur la rubrique "RECRUTEMENT".

M



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

CENI

Le recrutement est ouvert aux nouvelles unités qui désirent travailler lors de prochains scrutins et aux anciens agents électoraux temporaires qui ne se sont pas compromis lors des opérations passées.

Le dossier de candidature doit comprendre la lettre de motivation, le curriculum vitae et la photocopie du titre scolaire ou académique.

La maîtrise de l'outil informatique est un atout majeur pour les différents candidats.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Dans le souci de ne pas compromettre l'éducation de la jeunesse congolaise en cette période scolaire, les Chefs d'établissement ne sont pas concernés par le recrutement du personnel opérationnel temporaire actuel. Toutefois, ils seront payés pour assurer la garde des matériels électoraux en qualité de points focaux logistiques de la CENI.

La CENI rappelle à l'opinion que le recrutement du personnel opérationnel temporaire, nouveau et ancien, ainsi que la passation du test pratique sur ordinateur sont totalement gratuits.

Fait à Kinshasa, le **29 AOÛT 2023**

Patricia NSEYA MULELA
CENI Rapporteur